

# Handicaps Motards Solidarité

*vous remercie de votre soutien  
pour mener à bien tous ses projets*

Pour tout contact :

**Handicaps Motards Solidarité**  
11 avenue du Maréchal Foch  
91440 Bures sur Yvette

☎ : 01 69 07 08 78

✉ : handicaps-motards-solidarite@wanadoo.fr

L'association est ouverte à tous dans le respect des convictions de chacun.

✂ .....

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

.....

✉ : .....

☎ : .....

J'apporte mon soutien à l'association Handicaps Motards Solidarité, par mon don de ..... €.

J'adhère, pour l'année 2017, à l'association Handicaps Motards Solidarité  
Ci-joint ma cotisation annuelle de 15 €.

Date : ..... Signature : .....

Coupon à adresser à :

Handicaps Motards Solidarité - 11 avenue du Maréchal Foch – 91440 Bures sur Yvette



*l'Esprit Motard plus Fort que le Handicap!*

*A vos côtés depuis 1995*

**+ de 20 ans de Solidarité**

## NOS OBJECTIFS

**Faire admettre aux pouvoirs publics que la pratique de la moto n'est pas incompatible avec le handicap physique.**

**Permettre aux personnes handicapées physiques de passer, ou de régulariser, leur permis moto dans de meilleures conditions.**

**Posséder motos et side-car école aménagés pour pallier l'absence de ce type de véhicules dans les moto-écoles.**

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901.

## Notre Raison d’Être

*La moto est un univers de passion. Mais pour certains d'entre nous un handicap physique devient un obstacle à la pratique de cette passion. Cet obstacle, s'il est loin d'être insurmontable, reste difficile à franchir.*

*En effet, si l'avancée technique en matière d'aménagement de véhicule permet à des handicapés physiques de piloter une moto ou un side-car, la législation concernant les aménagements de permis de conduire moto pour personnes handicapées est à ce jour incomplète.*

*De plus, il n'existe en France aucune structure qui possède un véhicule aménagé permettant le passage ou la régularisation du permis moto (A).*

*Devant toutes ces difficultés, un groupe de personnes, constitué de*

- personnes handicapées physiques ayant leur permis moto aménagé*
- personnes handicapées confrontées aux problèmes précédemment cités*
- personnes valides convaincues qu'un handicap n'est pas un obstacle à la pratique de la moto,*

*a fondé :*

**HANDICAPS MOTARDS SOLIDARITÉ**

## Nos Ressources

- Les cotisations de nos adhérents*
- Les dons*
- Les produits des diverses manifestations (tee shirt, ...)*

## Notre Action

*Nous possédons quatre motos et un side-car école, munis d'aménagements interchangeables, permettant aux personnes handicapées de passer ou de régulariser leur permis moto (A) et de combler ainsi l'absence de véhicule aménagé dans les moto-écoles.*

*La mise à disposition de ces véhicules aménagés évite à toute personne atteinte d'une déficience physique d'acheter le véhicule nécessaire à l'épreuve pratique du permis A. Le candidat n'étant pas certain d'obtenir l'autorisation administrative.*

*De plus, s'il se présente avec son propre véhicule, le candidat doit fournir une attestation d'assurance difficile à obtenir, puisque paradoxalement les compagnies d'assurances exigent la présentation du permis de conduire pour délivrer ladite attestation.*

*Le candidat garde le libre choix de sa moto école puisque celle-ci n'a pas à fournir le véhicule aménagé.*

*Notre side-car est aménagé pour :*

- La paraplégie*
- L'amputation ou la paralysie d'un membre supérieur, ou inférieur*

*Nos motos solos sont aménagées pour :*

- L'amputation ou la paralysie d'un membre supérieur, ou inférieur*

**Ces véhicules existent grâce à nos différents partenaires, ainsi que toutes les personnes qui par leur soutien font vivre l'association.**

## Nos partenaires

- |   |                        |
|---|------------------------|
| <i>- Assurance Mutuelle des Motards</i> | <i>- Selleriaz</i>     |
| <i>- Bagster</i>                        | <i>- SEMC Brembo</i>   |
| <i>- DJ Construction</i>                | <i>- Suzuki France</i> |
| <i>- Honda Motor Europe South</i>       |                        |